

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

COMMUNE DE TRAPPES

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES AU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 8 DÉCEMBRE 2025

(Exécution de l'art. L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal,

Présidence : Monsieur le Maire Ali RABEH

Présents : Ali RABEH, Sandrine GRANDGAMBE, Noura DALI (de la délibération n° 2025-115 à la délibération n° 2025-125 incluse), Pierre BASDEVANT, Aminata DIALLO, Gérard GIRARDON, Aliénor EBLING, Aurélien PERROT, Jarina SAMAD, Marc LE FOLGOC, Frédéric REBOUL, Houssem DHAOUADI, Anne-Andrée BEAUGENDRE, Catherine CHABAY, Sira DIARRA, Jamal HRAIBA, Murielle BERNARD, Abdelhay FARQANE, Ahmed KABA, Sarith SA, Cristina MORAIS, Anne CLERTÉ-DURAND, Guy MALANDAIN, Fouzi BENTALEB, Mimouna SARAMBOUNOU, Patrick LEBOUCHQ, Annie LE HIR.

Absents excusés représentés :

Noura DALI représentée par Sandrine GRANDGAMBE de la délibération n° 2025-126 à la délibération n° 2025-149 incluse

Djamel ARICHI représenté par Pierre BASDEVANT de la délibération n° 2025-115 à la délibération n° 2025-149 incluse

Hélène DENIAU représentée par Jarina SAMAD de la délibération n° 2025-115 à la délibération n° 2025-149 incluse

Suzy LEMOINE représentée par Aliénor EBLING de la délibération n° 2025-115 à la délibération n° 2025-149 incluse

Colette PARENT représentée par Aurélien PERROT de la délibération n° 2025-115 à la délibération n° 2025-149 incluse

Saïd DSOULI représenté par Fouzi BENTALEB de la délibération n° 2025-115 à la délibération n° 2025-149 incluse

Maxime VELAY représenté par Gérard GIRARDON de la délibération n° 2025-115 à la délibération n° 2025-149 incluse

Benoît CORDIN représenté par Anne CLERTÉ-DURAND de la délibération n° 2025-115 à la délibération n° 2025-149 incluse

Absents : Dalale BELHOUT, Josette GOMILA, Véronique BRUNATI, Florence BARONE, Mohamed KAMLI de la délibération n° 2025-115 à la délibération n° 2025-149 incluse

Secrétaire : Abdelhay FARQANE

Administration : Pascal TRAN, Nahida AOUSTIN, Jules CHAMOUX, Nelly LOUIS, Stéphane DREYFUS, Philippe FAUGÈRES, Jean-Baptiste GRENIER, Pierre-Jean TISSERAND, Bouchra AIT AOUAJ, Géraldine LUCO

Après avoir désigné Abdelhay FARQANE comme secrétaire de séance, en conformité avec l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales ;

Début de la séance à :18 heures

Ont été examinées les délibérations suivantes :

N° Délibération	Objet	Vote
115	Relevé des décisions du n° 2025-143 au n° 2025-173	Prend acte
116	Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 13 octobre 2025	Approuvé à l'unanimité
117	Participation à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne	Approuvé à l'unanimité
118	Mise en oeuvre du Forfait Mobilités Durables	Approuvé à l'unanimité
119	Mise à jour du tableau des emplois	Approuvé à l'unanimité
120	Conditions de rémunération du coordonnateur du recensement à la population	Approuvé à l'unanimité
121	Mise en oeuvre du Compte Personnel de Formation (CPF)	Approuvé à l'unanimité
122	Renouvellement de la convention du socle commun avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne	Approuvé à l'unanimité
123	Approbation de convention de mise à disposition d'un conseiller de prévention des risques par le Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la Grande Couronne de la région Ile-de-France	Approuvé à l'unanimité
124	Modification du règlement du RIFSEEP	Approuvé à l'unanimité

125	Création de dix emplois PEC	Approuvé à l'unanimité
126	Approbation de la convention de mise à disposition et d'emploi d'images de vidéoprotection	Approuvé à l'unanimité
127	Désignation d'une représentante de la Commune au sein de l'association CAPSAAA	Approuvé à l'unanimité
128	Versement de diverses avances aux associations et au Centre Communal d'Action Sociale – Exercice 2026	Approuvé à l'unanimité
129	Adhésion à l'association Élu·es Contre les Violences faites aux Femmes Encore et toujours concerné·es (ECVF)	Approuvé à l'unanimité
130	Approbation de la convention de partenariat et de subventionnement avec la Fédération "Ensemble pour le petite enfance"	Approuvé à l'unanimité
131	Approbation de la convention pour la mise en oeuvre d'un Projet ÉDucatif de Territoire et d'un Plan Mercredi 2024-2027	Approuvé à l'unanimité
132	Approbation de la convention entre le Ministère de l'Éducation Nationale et la ville de Trappes pour la mise en oeuvre du dispositif "Petits déjeuners sportifs"	Approuvé à l'unanimité
133	Adhésion à l'Association Nationale des Conseils et de Jeunes (ANACEJ)	Approuvé à l'unanimité

134	Approbation de la convention avec Saint-Quentin-en-Yvelines pour la mise en oeuvre de DEMOS 2025-2028	Approuvé à l'unanimité
135	Renouvellement de la convention portant sur l'entente intercommunale entre la ville de Trappes et la ville de Magny-les-Hameaux relative à l'organisation de la production mutualisée des repas destinés aux enfants des restaurants scolaires et des crèches	Approuvé à l'unanimité
136	Approbation de la convention de partenariat entre la ville de Trappes et les établissements scolaires du second degré (collèges)	Approuvé à l'unanimité
137	Dénomination de la tribune du stade Robert Gravaud	Approuvé à l'unanimité
138	Approbation de la convention de partenariat triennale avec l'Éducation Nationale pour la mise en place de l'enseignement de l'option facultative Cinéma et Audio-Visuel au lycée de la Plaine de Neauphle de Trappes	Approuvé à l'unanimité
139	Approbation de l'avenant 2025-2026 à la convention de partenariat triennale dans le cadre d'un enseignement artistique optionnel de cinéma et audiovisuel au lycée de la Plaine de Neauphle de Trappes	Approuvé à l'unanimité
140	Admissisons en non valeur et créances éteintes - Exercice 2025	Approuvé à l'unanimité

141	Habilitation du Maire pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2025, à compter du 1er janvier 2026	Approuvé à l'unanimité
142	Approbation du bilan de concertation concernant le projet NPNRU Barbusse Cité Nouvelle Rousseau	Approuvé à l'unanimité
143	Avis sur l'ouverture dominicale exceptionnelle des commerces de détail pour l'année 2026	Approuvé à l'unanimité
144	Approbation de la convention cadre d'abattement TFPB	Approuvé à l'unanimité
145	Adoption du règlement des aides municipales de l'OPAH-RU et convention de remboursement entre Saint-Quentin-en-Yvelines et la ville de Trappes dans le cadre du suivi-animation de l'OPAH-RU de Trappes	Approuvé à l'unanimité
146	Avenant n° 3 à la convention de délégation de la compétence relative à la mise en oeuvre et au suivi du dispositif de "déclaration de mise en location" et d'"autorisation préalable à la mise en location" entre la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et la ville de Trappes	Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés 1 abstention : Guy MALANDAIN
147	Octroi d'une subvention à l'Amicale de locataires Jules Védrines	Approuvé à l'unanimité
148	Octroi d'une subvention à l'Amicale de locataires Maryse Bastié-Koprivnice	Approuvé à l'unanimité

149	Octroi d'une subvention à l'Amicale de locataires Cotton	Approuvé à l'unanimité
-----	--	-------------------------------

Toute délibération approuvée peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Versailles, ou d'un recours gracieux, devant le Maire de Trappes, qui dispose alors de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision prise, qu'elle soit implicite ou expresse, peut être déférée devant le Tribunal Administratif de Versailles pendant un délai de deux mois, à compter de sa notification.

Un recours juridictionnel peut également être déposé sur l'application Telerecours citoyens en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr. Dans ce cas, le demandeur n'a pas à produire de copies de son recours et le demandeur est assuré d'un enregistrement immédiat sans délai d'acheminement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 40.

Publié pour affichage sur le site de la ville le

10 DEC. 2025

**Pour extrait certifié conforme
Trappes, le 10 DEC. 2025**

Ali RABEH
Maire de Trappes

